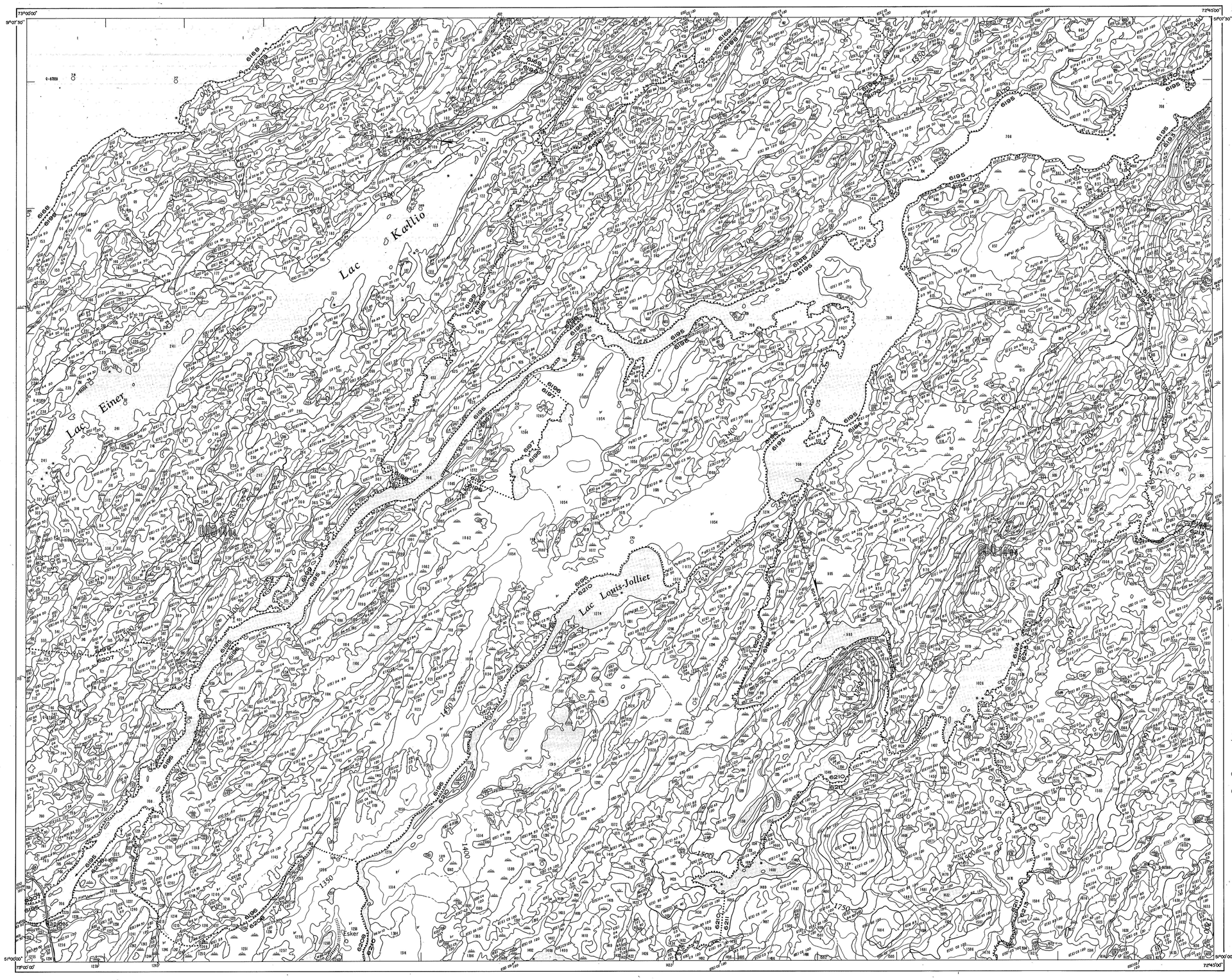

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à peuplier	R (PE)
— — à mélèze (pinetum)	R (L)
Pinèdes	P
— — à épinette noire et/ou thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse	P (S)
— — à thuya (cèdre)	P (C)
— — à peuplier	P (PE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— — à pin rouge	P (PR)
— — à pin gris	P (PG)
— — à épinette noire (pessière)	P (E)
— — (plantation de épinette blanche)	P (P S)
— — (plantation de épinette rouge)	P (P E)
Sapinières	S
— — de sapin et/ou épin. blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à peuplier	S (PE)
— — à mélèze	S (MM)
Pinède à pin blanc	PB
— — — avec pin rouge	PB (PR)
— — — avec épinette noire (sapin) occupant plus de 75% de la portée résineuse	PB (S)
— — — avec thuya (cèdre)	PB (C)
— — — avec épinette noire	PB (E)
— — — avec mélèze	PB (L)
— — — avec pin gris	PB (PG)
— — — avec peuplier	PB (PE)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— — — (pinetum)	PB (P)
Pinède à pin rouge	PR
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PG)
— — — avec thuya (cèdre)	PR (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — — avec mélèze	PR (L)
— — — avec pin blanc	PR (PB)
— — — avec peuplier	PR (PE)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— — — (pinetum)	PR (P)
Pinède à pin gris	PG
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PG (PG)
— — — avec thuya (cèdre)	PG (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — — avec mélèze	PG (L)
— — — avec pin blanc	PG (PB)
— — — avec pin rouge	PG (PR)
— — — avec peuplier	PG (PE)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— — — (pinetum)	PG (P)
— — — Plantation de pin sylvestre	PG (P)
Cédrière	C
— — de thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à peuplier	C (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C (P)
Prucheraie	Pu
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pu (Pu)
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)
— — à pin rouge	Pu (PR)
— — à pin gris	Pu (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation de thuya)	Pu (P)
MÉLÈZE	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (MM)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à peuplier	M (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	M (M J)
— — (plantation de mélèze japonais)	M (M J)
— — (plantation de mélèze laricin)	M (M L)

MÉLANGÉE (groupements et sous-groupements)

	Feuillus dominant	Résineux dominant
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — — avec thuya	F (C)	F (C)
— — — — — avec sapin	F (S)	F (S)
Bouleaux blancs et/ou bouleaux noirs ou rouge	Bb	Bb
Bouleaux blancs avec sapin	Bb (S)	Bb (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)
— — — avec pin blanc	Bb (PB)	Bb (PB)
— — — avec pin rouge	Bb (PR)	Bb (PR)
— — — avec pin gris	Bb (PG)	Bb (PG)
Bouleaux blancs et/ou bouleaux jaunes avec résineux	F (R)	F (R)
Bouleaux jaunes avec sapin	Fs (S)	Fs (S)
— — avec pin gris	Fs (PG)	Fs (PG)
— — avec pin rouge	Fs (PR)	Fs (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Fs (E)	Fs (E)
— — avec résineux	Fs (R)	Fs (R)
Cédrière avec résineux	Cr (R)	Cr (R)
Peuplier avec résineux	P (R)	P (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — — sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F
— — sur station humide	F
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
Bouleaux blancs et/ou bouleaux jaunes	Bj
Peuplier	Pe
Érable rouge	Er
Érablière	E
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (Bb)
— à bouleaux jaunes	E (Bj)
— à peuplier	E (Pe)
— à feuillus d'essences tolérantes	E (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	E (F)
Plantation d'érable à sucre	E (Ps)
— — de peuplier hybride	P (H)
— — de peuplier baumier	P (Pb)
— — de tilleul d'Amérique	Ti Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	sd
Dénudé et semi-dénudé humide	sd
Dénudé	d
Julienne	J

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bordure	cp
Coupe partielle par bande	cp
Coupe partielle plus épidémie légère	cp
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinettes blanche seulement

⊖ 18-50 % ⊗ 51-99%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis total	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ep
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
70-50	50-70
90-30	30-90
90-50	50-90
100-50	50-100
120-70	70-120

FORÊT HÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus de 2 dominances de feuil. tolérants, uniquement des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, uniquement des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleux inéquienne: Plus de 2 dominances de feuil. tolérants, uniquement des tiges vieilles de 90 ans. Autres peuplements, uniquement des tiges vieilles de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a

Superficie minimale de pentes 1 ha.

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CODES DE D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1 E1 C1 D1 — définition, classe de pente, classe d'âge, densité

R C5 d6 D1 — type de couverture, classe de pente, classe d'âge, densité, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences, type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (D0a)	2 (D1a)	3	4	5 (D5a)	6 (D6a)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR., GROUPE-CONSEIL BOCHE LTÉE.
SIGNATURE: Réal G. Ouellet

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 26-4
Unité d'aménagement:
Unité de sondage:
Mode de tenure ou de gestion: 000 14 04
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 40508
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 98400
Division de recensement:
Municipalité:
Codastre:
Parcelle: 6195 *
Région écologique: 12d
Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986-1987; Année de publication: 1988; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/5/87
Déclinaison magnétique: 21° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

32-P-6 S.E. S.O.	32-P-7 S.E. S.O.	32-P-8 S.E. S.O.
32-P-3 N.E. S.E. S.O.	32-P-2 N.E. S.E. S.O.	32-P-1 N.E. S.E. S.O.
32-I-14 N.E. N.O.	32-I-15 N.E. N.O.	32-I-16 N.E. N.O.

32 P/2 S.O.